

**DEPARTEMENT
D'INDRE-ET-LOIRE**

MAIRIE

1, place de la Mairie
37270 ATHEE-SUR-CHER

☎ **02 47 50 68 09**

Fax **02 47 50 20 67**

Courriel :

mairie-athee@wanadoo.fr

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 OCTOBRE 2009

Le Conseil municipal, légalement convoqué, réuni sous la présidence de M. VASLIN, Maire, a :

- autorisé l'EURL SCAF 37 à utiliser la rampe d'accès du port de « Chandon » pour la montée et la mise à l'eau des bateaux, dans la limite des capacités techniques de la rampe. Il s'oppose au stationnement d'un bungalow, ainsi qu'à toute activité à usage professionnel sur ce site. Une autorisation d'intervenir sur le port, pour des activités spécifiques dûment justifiées, pourra être accordée, sur demande de l'EURL, à titre exceptionnel,
- décidé l'extension du réseau d'eau potable à « Bréviande », en terrain privé. Le coût des travaux, d'un montant de 4 440.75€ TTC, sera à la charge dupétitionnaire,
- fixé le régime indemnitaire du cadre d'emploi des rédacteurs,
- décidé d'allouer 7 Pass Foncier sur l'opération d'accession à la propriété des « Hauts de Gatinelle » et de ne pas en attribuer pour les terrains et les lotissements privés (17 voix contre, 1 abstention),
- alloué une subvention de 340€ à la cantine scolaire pour l'achat d'une friteuse,
- procédé à des virements de crédits,
- accepté le règlement communal de voirie, et la motion intitulée « Restauration et préservation de l'identité du Cher canalisé »,
- accepté le projet de convention de mise à disposition de locaux communaux,
- prix connaissance de divers courriers et informations.

Athée-sur-Cher, le 23 octobre 2009

Le Maire,

Philippe VASLIN